

Second concours d'agrégation de droit public 2011/2012

Note à l'intention des candidats

La réunion de choix des affectations des lauréats du concours aura lieu le vendredi 17 février 2012 à 11 heures 30 – Salle L212 (aile Langevin) – au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche – 25 rue de la Montagne Sainte-Geneviève 75005 Paris – Métro : Maubert-Mutualité ou Cardinal Lemoine (présence obligatoire pour signature).

Pour information, la liste des postes offerts sera communiquée lors de la proclamation des résultats le mercredi 15 février 2012.